

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 25 janvier 2011 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Stéphane Racine, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., M. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Mmes Johanne Marra, dir. serv. form. gén. jeunes, Lyson Dompierre, dir. adj. serv. org. scol., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Chantal Major, dir. adj. serv. ress. fin., MM. Dominique Robert, dir. serv. org. scol. et Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin.

Mme Lise Landry et M. Michel Phaneuf ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-110125-3423

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2010.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Sylvie Robberts, présidente du comité de parents de la CSSMI, interpelle le conseil des commissaires en lien avec le 6^e Gala reconnaissance « Parent bénévole » 2010-2011 qui aura lieu le 11 mai prochain sous la thématique « *Être bénévole, c'est du sport!* ». Elle adresse également ses vœux de bonne année aux membres du conseil et dépose un document sur la position du comité de parents en lien avec le point « *transport du midi* » de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-110125-3424

Mme Sandra East, commissaire, demande d'inscrire le sujet : « Commission d'étude éducative du 8 février 2011 » au point 9.3. de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
- 5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1. Calendriers scolaires 2011-2012 de la formation générale des jeunes – adoption;
- 6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1. Budget révisé 2010-2011 – adoption;
 - 6.2. Entente de services bancaires – adoption;
 - 6.3. Transport du midi – adoption;
- 7. Plan stratégique – retour sur la résolution n° CC-101214-3415 – adoption;
- 8. Assemblée générale et congrès de la FCSQ : désignation des délégués et participants – adoption;
- 9.1. Compte rendu de la commission d'étude administrative du 16 novembre 2010;
- 9.2. Compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 14 septembre 2010;
- 9.3. Commission d'étude éducative du 8 février 2011;
- 10.2.1 Rapport du comité de parents du 6 janvier 2011;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2011-2012 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Résolution n° CC-110125-3425

ATTENDU que l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire;

ATTENDU que les articles 193 et 244 de cette même loi stipulent que le calendrier scolaire est l'objet de consultation auprès du comité de parents et des enseignants;

ATTENDU que le calendrier scolaire doit permettre une organisation qui favorise la réussite;

ATTENDU que le conseil des commissaires reconnaît les besoins différents des écoles primaires et des écoles secondaires;

ATTENDU la résolution n° CC-100928-3357 relative à la consultation, auprès du comité de parents, des enseignants et des conseils d'établissement des écoles de la Commission scolaire, des calendriers scolaires 2011-2012 pour la formation générale des jeunes;

ATTENDU la résolution n° CC-101214-3403 de consulter de nouveau le comité de parents et les enseignants (syndicats primaire et secondaire) en raison d'un nouvel élément ayant été soulevé quant au fait que l'année 2012 est une année bissextile;

ATTENDU le retour de consultation des trois instances;

ATTENDU que le scénario 2 fait en sorte que les calendriers des autres catégories de personnel seraient différents;

ATTENDU que ce scénario occasionnerait des coûts supplémentaires évalués à 188 000 \$ pour la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale et de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER le scénario 1 des calendriers scolaires 2011-2012 pour la formation générale des jeunes (primaire et secondaire);

DE VERSER lesdits calendriers scolaires au répertoire des présentes sous la cote 595.

Adopté

M. Louis Kemp occupe son siège à 20 h.

BUDGET RÉVISÉ 2010-2011

Résolution n° CC-110125-3426

ATTENDU la révision financière des secteurs d'activité de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2010-2011;

ATTENDU les orientations budgétaires de la Commission scolaire;

ATTENDU que ce budget révisé prévoit un déficit d'exercice égal au montant de l'appropriation de 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2008, tel qu'autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

QUE « Le Budget révisé 2010-2011 » qui maintient l'excédent des dépenses sur les revenus de 1 521 970 \$ pour l'année scolaire 2010-2011 soit adopté;

QUE ce document soit versé au répertoire des présentes sous la cote 596.

Adopté

ENTENTE DE SERVICES BANCAIRES

Résolution n° CC-110125-3427

ATTENDU que l'entente bancaire entre la CSSMI et Desjardins actuellement en vigueur expire le 30 juin 2011;

ATTENDU les dispositions de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) à l'égard des services bancaires et aux contrats conclus avec une coopérative;

ATTENDU l'offre de services bancaires négociée avec la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et le Centre financier aux entreprises Laurentides Sud;

ATTENDU que cette offre de services est d'une durée de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016;

ATTENDU que cette offre de services correspond aux besoins exprimés dans le document « Services bancaires requis par la CSSMI »;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ACCEPTER l'offre de services bancaires présentée par la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et le Centre financier aux entreprises Laurentides Sud, couvrant la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016;

DE VERSER ce document au répertoire des présentes sous la cote 597.

Adopté

TRANSPORT DU MIDI

Résolution n° CC-110125-3428

ATTENDU la résolution n° CC-101123-3396 concernant un rapport du protecteur de l'élève relativement au transport du midi;

ATTENDU l'article 10.2 de la Politique du transport scolaire (TR-01) de la Commission scolaire concernant le transport du midi;

ATTENDU le Cadre de gestion de la Politique du transport scolaire (TR-08) de la Commission scolaire;

ATTENDU l'augmentation annuelle de la tarification en vigueur dans un but d'atteindre l'autofinancement de ce service (rés. n° CC-060523-2434);

ATTENDU la baisse constante du nombre d'utilisateurs depuis quelques années;

ATTENDU l'avis et les recommandations du comité consultatif de transport;

ATTENDU l'avis et les recommandations de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ABROGER l'article 10.2 de la Politique du transport scolaire (TR-01) à partir de l'année scolaire 2011-2012;

DE RÉSERVER une somme de 54 000 \$ pour soutenir l'encadrement du midi (équipement, activités, sorties);

DE DÉTERMINER les critères de répartition entre les écoles primaires ultérieurement.

POUR : (9) : Josée Bastien, Nadine Blais, Jean Deschênes, Hélène Farsa, Claude Girard, Louis Kemp, Estelle Labelle, Daniel Legault et Johanne Roy.

CONTRE : (10) : Johanne Beaulieu, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Gilbert Guérette, Christine Labrie et Guylaine Richer.

ABSTENTION : (1) : Lucie Ouellette.

Rejeté

PLAN STRATÉGIQUE – RETOUR SUR LA RÉOLUTION N° CC-101214-3415 Résolution n° CC-110125-3429

ATTENDU la résolution n° CC-101214-3415 relative à l'adoption du Plan stratégique 2010-2015 de la Commission scolaire;

ATTENDU les dispositions de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant que chaque commission scolaire établit un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans;

ATTENDU l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant la conclusion d'une convention de partenariat pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire;

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

DE PRÉVOIR une période d'application du Plan stratégique d'une durée de cinq ans couvrant les années 2011-2016;

DE RESCINDER la résolution n° CC-101214-3415 à toutes fins que de droit.

Adopté

M. Stéphane Racine occupe son siège à 21 h 10.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE LA FCSQ Résolution n° CC-110125-3430

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER les commissaires suivants, à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à savoir :

Mme Sandra East
Mme Paule Fortier
M. Claude Girard
M. Louis Kemp
M. Stéphane Racine
Mme Guylaine Richer

D'AUTORISER la participation de cesdits commissaires au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Montréal les 26 et 27 mai 2011, ainsi que la participation de Mme Estelle Labelle audit congrès, laquelle pourra également agir à titre de substitut.

Adopté

M. Daniel Legault quitte son siège à 21 h 35.

M. Benoît Gagnon quitte son siège à 22 h 10.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-110125-3431

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général